



Comité consultatif des partis politiques

Résumé de la réunion
Les 2 et 3 décembre 2019



Table des matières

1.	Résumé de la réunion.....	3
2.	Mot d'introduction du directeur général des élections.....	3
3.	Réunion en petits groupes n° 1 : Services aux candidats et aux partis.....	4
	Table ronde n° 1 : Processus de mise en candidature sur papier et en ligne	4
	Table ronde n° 2 : Portail en ligne du Centre de service aux entités politiques	5
	Table ronde n° 3 : Formation et conseils destinés aux entités politiques.....	5
	Table ronde n° 4 : Soutien offert par les directeurs du scrutin et le Réseau de soutien aux entités politiques.....	6
4.	Réunion en petits groupes n° 2 : Services aux électeurs.....	6
	Table ronde n° 1 : Accessibilité.....	7
	Table ronde n° 2 : Recrutement	7
	Table ronde n° 3 : Services de vote ordinaires.....	8
	Table ronde n° 4 : Vote par bulletin spécial	8
5.	Plan stratégique d'Élections Canada	9
6.	Recommandations au Parlement : approche proposée	9
7.	Tour de table par parti	10
8.	Présentation du commissaire aux élections fédérales.....	11
9.	Financement politique et vérification	12
10.	Calendrier des activités à venir du CCPP et levée de la séance	13
11.	Annexe A : Ordre du jour.....	14
12.	Annexe B : Participants à la réunion	15

1. Résumé de la réunion

La réunion des 2 et 3 décembre 2019 vise à informer le Comité consultatif des partis politiques (CCPP) des activités menées par Élections Canada (EC) durant l'élection générale (EG) d'octobre et à obtenir les commentaires et suggestions des membres sur leur expérience électorale. La réunion commence par un déjeuner d'information pour les nouveaux membres du CCPP à 8 h 15, le 2 décembre. La réunion pour tous les membres débute à 9 h 30.

Après la présentation du calendrier des activités à venir, la séance est levée vers 11 h 05 le 3 décembre 2019. Après la levée de la séance, les membres du groupe responsable des avis écrits, des lignes directrices et des notes d'interprétation se réunissent environ 45 minutes.

Le présent résumé suit l'ordre du jour présenté à l'annexe A. La liste des participants figure à l'annexe B.

2. Mot d'introduction du directeur général des élections

Présentateur : Stéphane Perrault (directeur général des élections [DGE])

M. Perrault souhaite la bienvenue aux membres du CCPP et présente les nouveaux membres : Kimball Cariou (Parti communiste du Canada), Mitesh Joshi (Quatrième front du Canada), Daniel Simon (Parti Marijuana), Danny Légaré (Parti Marijuana), Sébastien CoRhino (Parti Rhinocéros Party), Christina Bassett (Parti Rhinocéros Party), Graeme Marrs (Arrêtons le changement climatique), Michel Blondin (Parti pour l'Indépendance du Québec) et Jacinthe Lafrenaye (Parti pour l'Indépendance du Québec).

M Perrault explique que le but de la réunion est surtout de donner la parole aux membres du CCPP et qu'EC souhaite vivement en savoir plus sur l'expérience électorale des différents partis politiques. Le DGE rappelle aux membres qu'Élections Canada continue de recueillir les commentaires des intervenants, de mener des sondages d'opinion publique et d'analyser les plaintes et les demandes de renseignements reçues.

M. Perrault informe les membres du CCPP que la sécurité électorale a été une grande priorité lors de la préparation de l'élection. Il n'y a pas eu de cyberattaque d'importance contre l'infrastructure d'EC lors de l'élection. EC a assuré la surveillance de l'environnement de l'information – médias et médias sociaux – afin d'y détecter les renseignements inexacts sur le processus de vote, quelle que soit leur origine. Des mesures correctives ont été prises pour rétablir les faits, au besoin.

M. Perrault explique que le rapport législatif détaillé sur l'EG serait déposé au Parlement au début de février 2020. En septembre 2020, le rapport rétrospectif du DGE sera soumis au Parlement, il présentera l'analyse de l'administration de l'élection en fonction des résultats de sondages menés auprès des électeurs, des candidats et des entités réglementées, et de rencontres de rétroaction d'intervenants. Le rapport final du DGE sur l'EG, prévu à l'automne 2020, présentera des recommandations de modifications législatives.

M. Perrault explique qu'EC, en raison de la situation de gouvernement minoritaire actuel, est dans une période où il est nécessaire d'assurer l'état de préparation, par conséquent EC a élaboré une stratégie de préparation électorale. EC doit se préparer en cas d'une élection surprise, qui pourrait être déclenchée à tout moment, suivant essentiellement le même modèle que la dernière élection, sauf pour quelques changements mineurs. Un gouvernement minoritaire serait susceptible de tenir jusqu'au printemps 2021, donc EC se fixera à ce moment une date butoir de préparation jusqu'à laquelle il pourra apporter certaines améliorations. Nous commencerons à travailler en parallèle sur des améliorations prioritaires, comme l'examen du modèle de dotation aux lieux de scrutin, une latitude que permet la législation actuelle.

3. Réunion en petits groupes n° 1 : Services aux candidats et aux partis

Présentatrice : Danielle Duquette (directrice intérimaire, Administration et planification des opérations électorales)

M^{me} Duquette aborde brièvement le contenu de la première réunion en petits groupes. Elle présente les quatre grands thèmes relatifs aux services aux candidats et aux partis politiques offerts par EC lors de la 43^e EG : la mise en candidature, le soutien à un candidat, le Centre de service aux entités politiques (souvent appelé simplement « le portail ») et les services à la clientèle.

On demande aux membres du CCPP de se regrouper en plusieurs tables rondes pour discuter de ces quatre grands thèmes. Un document présentant des statistiques sur les services aux candidats leur est remis.

Table ronde n° 1 : Processus de mise en candidature sur papier et en ligne

Animatrice : Stéphanie Thomas

Les membres du CCPP discutent de leur expérience respective. Certains ont rencontré des problèmes avec le processus de mise en candidature en ligne. Certains membres ont fait part de la difficulté concernant l'obligation de faire la déclaration solennelle du candidat devant un notaire. Bon nombre d'entre eux trouvent plus facile de soumettre leur formulaire en personne, au bureau du directeur du scrutin, que d'avoir à recourir à un notaire ou à numériser toutes les pages de signatures dans le portail.

D'autres membres du CCPP disent ne pas avoir reçu suffisamment d'information sur le processus de mise en candidature en ligne ou expriment leur préférence pour le processus traditionnel, en format papier.

Les membres du CCPP soulèvent certains points à améliorer pour simplifier la clé de soumission de candidature. Ils disent avoir du mal à comprendre la distinction entre fournir la clé de soumission et déposer une candidature.

Ils échangent aussi sur leur expérience relative au soutien aux candidats, indiquant que, dans l'ensemble, le modèle fourni par EC fonctionne très bien. Ils disent qu'à l'avenir, ils recommanderont aux partis de nommer un délégué de campagne parmi les membres clés de leur parti.

Table ronde n° 2 : Portail en ligne du Centre de service aux entités politiques

Animateur : Christopher Morris

De façon générale, les membres du CCPP indiquent que la plupart des membres de leur parti respectif connaissent assez bien le portail en ligne et l'ont adopté. Cependant, ce serait moins le cas pour certains groupes, notamment en secteur rural. Plusieurs membres du CCPP trouvent que le portail est très utile pour obtenir des documents. De plus, les représentants des grands partis se disent satisfaits de ses différentes fonctions, comme le traitement des feuilles de numéros de séquence. Plusieurs membres du CCPP soulèvent certains problèmes qu'ils ont rencontrés avec le portail. L'ensemble des partis ont éprouvé des problèmes avec les exigences relatives à la sécurité; ils sont nombreux à trouver l'obtention et la réinitialisation du mot de passe difficiles. Sa longueur, soit 15 caractères, est aussi un irritant.

Certains membres ont rencontré des problèmes de convivialité, notamment en raison de l'incompatibilité du portail avec les ordinateurs Mac d'Apple. Ils aimeraient que les prochaines mises à niveau le rendent compatible avec des systèmes d'exploitation autres que Microsoft Windows.

Table ronde n° 3 : Formation et conseils destinés aux entités politiques

Animateur : David Couturier

Sur le plan de l'encadrement, certains membres du CCPP trouvent utiles le manuel et les avis écrits, lignes directrices et notes d'interprétation, surtout les parties qui présentent des exemples et l'ensemble des règles. D'autres disent que ces ressources sont surtout utiles pour les candidats, les membres du personnel ou les grands partis, tandis que d'autres disent que les bénévoles et les petits partis pourraient les trouver un peu denses et difficiles à consulter lorsqu'ils essaient de trouver facilement et rapidement une réponse à leur question. Certains aimeraient avoir accès à un document abrégé du type « aide-mémoire » ou « Les dix questions les plus fréquentes ».

Les membres du CCPP qui ont accédé à la formation en ligne ont eu une expérience positive en général. Ils ont surtout aimé la diversité des médias (vidéos, WebEx, etc.). Certains indiquent qu'il est difficile de trouver la formation et les outils d'encadrement en ligne, alors que d'autres mentionnent que la quantité de formation peut être décourageante ou lourde pour les petits partis. En ce qui concerne le

Réseau de soutien aux entités politiques (ligne 1-800 et boîte de réception de financement politique), les membres du CCPP se disent satisfaits du service, trouvent que le personnel d'EC est serviable et courtois, et indiquent avoir rarement attendu longtemps. Certains disent préférer le courriel au téléphone comme mode de communication, notant toutefois que c'est plus long, ce qui constitue un désavantage.

Table ronde n° 4 : Soutien offert par les directeurs du scrutin et le Réseau de soutien aux entités politiques

Animatrice : Danielle Duquette

Les membres du CCPP formulent des commentaires très positifs sur la ligne 1-800. Ils la trouvent utile en général, même pour les problèmes complexes ou nouveaux, et sont heureux de constater qu'EC prend l'initiative de rappeler lorsqu'un suivi est nécessaire.

Les membres du CCPP formulent aussi des commentaires positifs dans l'ensemble concernant le soutien offert aux candidats par les directeurs du scrutin (DS), mais il y a certains points à améliorer. Certains membres disent avoir reçu des renseignements non uniformes des DS et noté une différence dans l'application des règles tandis que d'autres disent avoir de la difficulté à rencontrer certains DS sans rendez-vous et en obtenir un dans des délais raisonnables, surtout à l'approche d'une date importante comme la date limite de mise en candidature. Certains membres du CCPP soulèvent aussi la question des très longues heures de travail des DS durant la période électorale et expriment le souhait que leur charge de travail soit répartie plus équitablement.

Les membres du CCPP disent que la disponibilité des DS n'était pas la même partout. Elle semblait varier en fonction de la taille de la circonscription (dense) et de son emplacement (milieu urbain ou rural).

4. Réunion en petits groupes n° 2 : Services aux électeurs

Présentateur : Duncan Toswell (directeur principal, Préparation et gestion des données électorales)

M. Toswell présente brièvement le contenu de la deuxième réunion en petits groupes aux membres du CCPP. Il parle ensuite de l'exactitude de la liste électorale et présente des données préliminaires sur l'accessibilité des lieux de vote et les tendances observées depuis les années 1990 concernant les bureaux de vote par anticipation, le nombre de votes exprimés et le nombre de bureaux de vote.

M. Toswell conclut sa présentation avec des données sur l'accessibilité des services de vote d'EC et sur la hausse du nombre de votes par bulletin spécial et sur campus, et des lieux de vote sur les réserves des communautés autochtones.

Comme à la réunion en petits groupes du matin, on demande aux représentants du CCPP de se diviser en quatre tables rondes pour discuter des quatre grands thèmes. On leur remet aussi un document présentant des statistiques sur les services aux électeurs.

Table ronde n° 1 : Accessibilité

Animatrice : Lisa Drouillard

Les membres du CCPP, particulièrement ceux des grands partis, formulent des commentaires généralement positifs concernant la fiche d'information sur l'accessibilité d'EC. Certains membres du CCPP souhaitent qu'elle soit diffusée plus largement et d'autres soulignent que de nombreuses associations communautaires ignorent son existence ou connaissent mal l'offre de services élargie d'EC en matière d'accessibilité.

Certains membres du CCPP disent qu'ils n'ont pas transmis l'information à un aussi grand nombre de candidats qu'ils auraient pu et regrettent de ne pas en avoir fait plus à cet égard. Des représentants du CCPP provenant de jeunes ou de petits partis disent ne pas être au courant de la politique en matière d'accessibilité, de l'offre de services, de la fiche d'information ou du remboursement des dépenses engagées pour l'accessibilité ou une combinaison des trois.

De nombreux représentants du CCPP, surtout ceux des grands partis, disent que la nouvelle politique et l'offre de services en matière d'accessibilité sont utiles pour leur parti, et affirment avoir transmis la fiche d'information et le matériel de formation à leurs membres et candidats. Selon eux, ils ont ainsi pu améliorer l'accessibilité du scrutin pour leurs partisans. Plus d'un des partis trouve les manuels et la fiche d'information si pertinents et complets qu'ils les ont remis à l'ensemble de leurs membres et candidats. En ce qui concerne les points à améliorer, les membres du CCPP mentionnent que les obstacles liés à l'information pour les électeurs est un vrai défi et que plus de travail doit être effectué pour régler le problème.

Table ronde n° 2 : Recrutement

Animateur : Alain Bernard

Il est surtout question du fait que la plupart des partis politiques n'ont pas soumis de liste de noms à EC pour le recrutement de préposés au scrutin. Plusieurs représentants du CCPP mentionnent que leur parti préfère conserver ses bons employés plutôt que de les proposer au DS, son personnel étant souvent déjà insuffisant. D'autres qui ont participé au processus indiquent que le recrutement des préposés au scrutin pour EC est bien loin sur la liste de leurs priorités.

Certains représentants du CCPP mentionnent que le travail de préposé au scrutin à EC pourrait être offert à leurs bénévoles, qui autrement ne sont pas rémunérés. Cependant, ils indiquent aussi que peu de mesures – voire aucune – sont en place pour encourager la participation des partis politiques.

De nombreux représentants du CCPP encouragent EC de carrément cesser de demander une liste de noms aux partis politiques. D'autres suggèrent d'améliorer le recrutement et la rétention des préposés

au scrutin. Les suggestions comprennent d'afficher les postes plus tôt avant l'élection, d'améliorer les salaires, d'assouplir les exigences relatives à la vérification des antécédents criminels et de faire du jour de l'élection un jour férié à l'échelle nationale.

Table ronde n° 3 : Services de vote ordinaires

Animatrice : Dawn Borutskie

Dans l'ensemble, les représentants du CCPP mentionnent que les services de vote ordinaires se sont assez bien déroulés lors de l'élection, que les candidats ont été traités de façon équitable et qu'ils ont reçu moins de plaintes qu'à l'habitude d'électeurs qui rencontrent des obstacles. Ils trouvent généralement que l'élection a été menée avec professionnalisme, et n'ont pratiquement entendu parler d'aucun cas d'électeurs habiles à voter à qui on aurait refusé le droit de vote.

De nombreux représentants du CCPP indiquent que les employés d'EC répondaient rapidement à leurs questions ou à leurs plaintes. Cependant, il y a eu certains problèmes, dont l'exactitude de l'information sur des cartes de bingo et des préposés au scrutin ou des scrutateurs qui transmettaient une information erronée ou désuète. Les représentants du CCPP mentionnent qu'une meilleure formation suffirait probablement à régler ce dernier problème.

Parmi les autres problèmes soulevés, notons des retards dans l'ouverture de certains lieux de scrutin et de longues files d'attente attribuables au manque de préposés au scrutin. En outre, certains proposent de mieux choisir les bureaux de vote. Enfin, d'autres souhaitent qu'EC ne publie les résultats de l'élection seulement une fois que tous les bureaux de vote du pays ont fermé leurs portes.

Table ronde n° 4 : Vote par bulletin spécial

Animateur : Jean-Marc Collin

De nombreux représentants du CCPP formulent des commentaires positifs sur la façon dont s'est déroulé le vote par bulletin spécial lors de la 43^e EG. Certains estiment ne pas avoir reçu suffisamment d'information sur le processus de vote par bulletin spécial pour les électeurs canadiens vivant à l'étranger, tandis que d'autres suggèrent à EC de trouver des façons d'ouvrir des bureaux de vote dans les centres communautaires afin de faciliter le vote des électeurs ayant des handicaps de toutes sortes.

Un des représentants du CCPP dit éprouver une certaine confusion quant à son rôle, n'étant pas certain s'il devait simplement observer le compte des bulletins de vote spéciaux à l'administration centrale d'EC ou y participer activement. Il souhaite aussi qu'EC les informe plus tôt de l'heure et du lieu du dépouillement. D'autres représentants du CCPP demandent qu'EC étudie la possibilité du vote en ligne pour remplacer le vote par bulletin spécial ou simplement ajouter une option. Le sujet qui revient le plus est le souhait que les électeurs qui votent par bulletin spécial puissent inscrire le nom du parti plutôt que celui du candidat. Une autre préoccupation exprimée par un représentant était le risque de permettre aux électeurs de voter par bulletin spécial avant la clôture des candidatures. C'est pourquoi on ne devrait autoriser le vote par bulletin spécial qu'une fois tous les candidats confirmés, et seulement

les bulletins de vote ordinaires devraient être utilisés (même pour les électeurs en dehors de leur circonscription) et non les bulletins de vote spécial.

5. Plan stratégique d'Élections Canada

Présentateur : Stéphane Perrault (directeur général des élections [DGE])

Le DGE parle aux membres du CCPP du nouveau Plan stratégique d'EC. L'exercice de planification stratégique a débuté en juillet 2018. Il explique que cet exercice s'est appuyé sur une analyse de l'environnement qui présentait les facteurs externes à l'organisme et ses réalités internes et qu'une analyse des tendances d'ici 2040 avait été commandée, afin de connaître les nouveaux enjeux qui changeront le paysage électoral.

Le DGE explique qu'EC a déjà consulté des experts, des intervenants externes et des employés pour connaître leur avis sur la portée générale du plan.

Le DGE décrit les prochaines activités de mobilisation que mènera EC, notamment auprès de partis politiques, d'organismes de gestion électorale, de DS, d'autres ministères et organismes gouvernementaux, d'intervenants auprès de groupes démographiques ciblés, d'organisations internationales et de parlementaires. Ces consultations se dérouleront jusqu'en mars 2020.

Il conclut ensuite en présentant aux membres du CCPP une liste de questions portant sur la mobilisation pour le Plan stratégique. Le DGE explique que ces mêmes questions leur seront transmises électroniquement après la réunion et demande aux membres du CCPP d'en prendre connaissance et d'envoyer leurs réponses et commentaires à EC afin que l'on puisse en tenir compte.

Lors d'une période de questions, certains membres du CCPP formulent des commentaires positifs sur le Plan. Cependant, un membre exprime certaines réserves, par rapport au fait qu'Élections Canada puisse donner l'impression que tout va bien pour la démocratie alors qu'il y a plus de raisons de s'inquiéter que d'être optimiste.

6. Recommandations au Parlement : approche proposée

Présentatrice : Anne Lawson (sous-directrice générale des élections [SDGE])

M^{me} Lawson présente aux membres du CCPP l'approche détaillée proposée pour le rapport de recommandations 2020 d'EC. Ce rapport signale les modifications qu'il est souhaitable, selon l'avis du DGE, d'apporter à la *Loi électorale du Canada* (LEC), pour en améliorer l'application.

Elle explique que les recommandations du DGE viseront à améliorer l'administration des élections. Dans le cadre de la formulation des recommandations du DGE, EC tiendra également compte des enjeux émergents dans l'environnement électoral qui peuvent avoir une incidence sur l'administration des élections. Trois documents de discussion seront préparés pour traiter de trois grands thèmes d'actualité : le droit à la vie privée des électeurs, le rôle des médias sociaux dans les élections et la réglementation des communications des entités politiques avec les électeurs en vertu de la LEC.

La préparation de ces trois documents de discussion se fera parallèlement à l'élaboration de recommandations juridiques plus traditionnelles sur les modifications à la LEC. Le DGE est bien placé, en tant qu'agent du Parlement neutre et indépendant, pour inviter au dialogue sur ces questions importantes.

M^{me} Lawson conclut en mentionnant que le CCPP sera directement consulté sur les propositions concernant le rapport de recommandations, comme cela a été le cas en 2016. De concert avec le CCPP, d'autres groupes cibles seront aussi consultés sur les trois grands thèmes, au moyen d'un processus de sollicitation de mémoires au début de 2020, qui sera suivi d'un atelier d'une journée rassemblant des leaders d'opinion pour leur donner l'occasion de discuter de ces enjeux.

Pendant une période de questions, on évoque la possibilité qu'EC puisse régler indépendamment du Parlement. Le DGE souligne que la LEC n'accorde pas de pouvoir de réglementation à l'organisme. Un membre du CCPP demande que le DGE donne une présentation au Sénat sur les recommandations d'EC à l'intention du Parlement. Le DGE précise que rien n'empêche le Sénat de se pencher sur les recommandations d'EC. Un autre membre du CCPP exprime des réserves quant aux décisions prises à huis clos par les comités de la Chambre des communes au sujet du rapport de recommandations, particulièrement sur le plan de la transparence. Le DGE indique que les discussions qui se déroulent dans un tel cadre peuvent être efficaces, puisque la partisanerie est moins de mise. Il mentionne également que les recommandations faites à huis clos sont ensuite rendues publiques. Dans tous les cas, il ne revient pas au DGE de décider du format de ces discussions parlementaires.

7. Tour de table par parti

EC donne aux membres du CCPP présents l'occasion d'exprimer leurs préoccupations, de poser des questions et de faire des suggestions sur ce qui n'a pas été abordé au sujet l'élection générale pendant la journée.

De façon générale, les membres du CCPP formulent des commentaires positifs sur l'administration de la récente élection fédérale et la disponibilité des ressources de vote d'EC, qu'ils ont transmises aux membres des partis. Certains membres du CCPP indiquent qu'ils souhaitent que les petits partis soient traités plus équitablement par rapport aux grands partis représentés au Parlement. Un membre fait part de ses inquiétudes concernant la privatisation des espaces publics relativement aux campagnes électorales, expliquant que des candidats avaient été menacés d'arrestation parce qu'ils s'étaient

introduits sur des propriétés privées lorsqu'ils faisaient du porte-à-porte en période électorale. D'autres membres indiquent souhaiter que la LEC soit modifiée pour mieux tenir compte des enjeux d'ingérence étrangère et du racisme qui divise le pays.

Certains membres du CCPP expriment leurs préoccupations concernant les préposés au scrutin qui ne se sont pas présentés le jour de l'élection. Une personne donne l'exemple d'un bureau de vote où le DS a donné congé aux travailleurs la fin de semaine précédant tout juste la date limite d'inscription des candidats alors qu'un parti politique avait besoin d'inscrire des candidats. Les membres du CCPP indiquent aussi souhaiter que l'on continue à améliorer l'accessibilité des bureaux de vote pour les citoyens.

D'autres membres du CCPP font part de leurs préoccupations quant aux chèques de remboursement envoyés aux gens dans une enveloppe qui comporte peu d'information sur son contenu. Le DGE répond qu'il se penchera sur la question.

Certains membres réitèrent leurs préoccupations concernant la cybersécurité, et l'un d'eux suggère qu'EC lance un dialogue sur les problèmes du processus électoral et les menaces à la légitimité du système.

Un membre du CCPP remercie EC pour son travail d'administration et de gouvernance du système électoral et souligne qu'il est fier de passer par le processus pour devenir candidat.

8. Présentation du commissaire aux élections fédérales

Présentateurs : Yves Côté (commissaire aux élections fédérales), Marc Chénier (sous-commissaire aux élections fédérales) et Mylène Gigou (directrice des enquêtes aux élections fédérales)

Dans son mot d'ouverture, M. Côté souligne que l'EG s'est bien déroulée sur le plan de la conformité et du contrôle d'application. De façon générale, il y a eu une bonne collaboration de la part des partis et des candidats pendant la période électorale.

M. Côté présente ensuite aux membres du CCPP quelques-uns des faits saillants de la 43^e EG. Il précise qu'il y a eu 4 447 plaintes durant la période préélectorale et 2 698 durant la période électorale. Toutefois, M. Côté explique qu'en raison de l'amplification un nombre considérable de ces plaintes (jusqu'à 80 % durant la période préélectorale) portaient sur le même sujet et étaient souvent rédigées de la même façon. Il indique aussi que son bureau a encore beaucoup de travail à faire pour clore l'élection.

M. Côté rappelle aux membres du CCPP que, depuis juin 2019, le commissaire aux élections fédérales peut imposer des sanctions administratives pécuniaires pour ce qui a trait au vote illégal, aux communications, au régime des tiers et au financement politique. De telles sanctions peuvent

également être imposées en cas de non-respect des conditions d'une transaction ou d'un engagement, ou d'une exigence du DGE.

M. Côté indique aux membres que la version provisoire d'une politique sur le nouveau régime de sanctions administratives pécuniaires leur a été envoyée, et qu'elle sera mise en ligne pour une période de consultation de six semaines.

Concernant les récentes modifications à la LEC (projet de loi C-76, décembre 2018), le commissaire aux élections fédérales préparera un rapport présentant des recommandations pour améliorer l'observation et le contrôle d'application de la Loi.

M. Côté invite les membres du CCPP à donner leurs commentaires et suggestions pour le rapport, tout particulièrement d'après leur expérience et leurs observations lors de la 43^e EG. La date limite pour fournir les commentaires est le 15 janvier 2020.

9. Financement politique et vérification

Présentateurs : Josée Villeneuve (directrice, Financement politique) et Jeff Merrett (directeur, Affaires réglementaires et Systèmes)

M^{me} Villeneuve et M. Merrett font le point sur l'initiative d'amélioration du processus de vérification, notamment sur les rapports financiers électroniques, le téléchargement de documents et le consentement numérique; les échéances prochaines pour la soumission des rapports; et l'observation et le contrôle d'application. Ils expliquent que l'initiative d'amélioration du processus de vérification prévoit un plan de vérification pluriannuel, la simplification des méthodes de vérification pour toutes les entités; l'analyse des données en complément de la vérification des rapports, et la création d'un centre d'expertise et d'un programme d'assurance de la qualité.

M. Merrett signale ensuite que le centre de téléchargement pour les candidats et le logiciel du Rapport financier électronique sont accessibles dans le Centre de service aux entités politiques, et explique la procédure de téléchargement, de signature électronique et de soumission pour les rapports de candidats et les documents connexes.

Il aborde plus en profondeur certains des avantages liés à l'utilisation du centre de téléchargement, dont la priorité accordée aux remboursements des dépenses. De plus, l'agent officiel, le candidat et le vérificateur peuvent télécharger des documents; l'agent officiel et le candidat peuvent donner leur consentement en ligne, puisqu'aucune signature écrite n'est nécessaire; un courriel de confirmation est envoyé lors de la réception d'un rapport; et le statut est mis à jour dans le Centre de service aux entités politiques lorsqu'EC accepte ou refuse un document.

Concernant les échéances pour la production de rapports, on rappelle aux membres du CCPP que les rapports des partis enregistrés sur les activités de financement réglementées doivent être soumis d'ici le 20 décembre 2019, et que le rapport de campagne électorale des candidats et le rapport d'un parti enregistré sur l'élection générale doivent être soumis respectivement d'ici le 21 février et le 22 juin 2020.

M^{me} Villeneuve et M. Merrett soulignent que les règles concernant les rapports du vérificateur ont été ultérieurement mises à jour. Il faut présenter un rapport seulement si des contributions totalisant 10 000 \$ ou plus ont été acceptées, si les dépenses de campagne électorale totalisent 10 000 \$ ou plus, ou si un candidat a obtenu 10 % ou plus des votes validement exprimés dans sa circonscription.

M^{me} Villeneuve et M. Merrett précisent que les infractions potentielles relatives aux tiers (partie 17) et aux autres entités politiques (partie 18) seront soumises au Bureau du commissaire aux élections fédérales et pourraient faire l'objet de mesures d'application formelles et informelles.

10. Calendrier des activités à venir du CCPP et levée de la séance

Présentatrice : Susan Torosian (directrice exécutive, Politiques et Affaires publiques)

M^{me} Torosian présente le calendrier des dates, activités et autres éléments d'intérêt à venir pour les représentants du CCPP.

Parmi les éléments au calendrier figurent notamment l'assemblée générale annuelle (AGA) du CCPP en juin 2020 et sa réunion de novembre 2020.

Pendant la période de questions, un représentant du CCPP demande s'il serait possible de repousser la date de l'AGA, pour qu'elle ait lieu en juillet ou en août. Le personnel d'EC répond qu'il a déjà été décidé que l'AGA se tiendra les 18 et 19 juin 2019, mais qu'il serait possible de changer ces dates si telle est la volonté du groupe.

EC s'engage à consulter les membres du CCPP dans le questionnaire postélectoral pour connaître leurs préférences concernant la date de l'AGA 2020.

Après la présentation du calendrier des activités à venir, la séance est levée vers 11 h 05 le 3 décembre 2019.

11. Annexe A : Ordre du jour

Jour 1 : 2 décembre 2019

8 h 30 – 9 h 30	Déjeuner et inscription
9 h 30 – 9 h 40	Mot de bienvenue
9 h 40 – 10 h 10	Mot d'introduction du DGE
10 h 10 – 12 h	Réunion en petits groupes n° 1 : Services aux candidats et aux partis <ul style="list-style-type: none"> • Table ronde n° 1 : Processus de mise en candidature sur papier et en ligne • Table ronde n° 2 : Portail en ligne du Centre de service aux entités politiques • Table ronde n° 3 : Formation et conseils • Table ronde n° 4 : Soutien offert par les directeurs du scrutin et le Réseau de soutien aux entités politiques
12 h – 13 h	Dîner
13 h – 14 h 35	Réunion en petits groupes n° 2 : Services aux électeurs <ul style="list-style-type: none"> • Table ronde n° 1 : Accessibilité • Table ronde n° 2 : Recrutement • Table ronde n° 3 : Services de vote ordinaires • Table ronde n° 4 : Vote par bulletin spécial
14 h 35 – 15 h 05	Plan stratégique d'Élections Canada
15 h 05 – 15 h 20	Pause
15 h 20 – 15 h 50	Recommandations au Parlement
15 h 50 – 16 h 50	Tour de table par parti
16 h 50 – 17 h	Levée de la séance

Jour 2 : 3 décembre 2019

8 h – 9 h	Déjeuner
9 h – 9 h 45	Présentation du commissaire aux élections fédérales
9 h 45 – 10 h 30	Financement politique et vérification
10 h 30 – 10 h 45	Pause
10 h 45 – 11 h 05	Calendrier des activités à venir
11 h 05 – 11 h 10	Levée de la séance
11 h 10 – 11 h 55	Avis écrits, lignes directrices et notes d'interprétation

12. Annexe B : Participants à la réunion

Représentants du CCPP

Nom	Parti politique
Stephen Best	Parti pour la Protection des Animaux du Canada
Liz White	Parti pour la Protection des Animaux du Canada
Sylvain Gauthier	Bloc Québécois
Mitesh Joshi	Quatrième front du Canada
Rod Taylor	Parti de l'Héritage Chrétien du Canada
Peter Vogel	Parti de l'Héritage Chrétien du Canada
Kimball Cariou	Parti communiste du Canada
Trevor Bailey	Parti conservateur du Canada
Nick Carter	Parti Vert du Canada
Marlene Wells	Parti Vert du Canada
John Arnold	Parti libéral du Canada
Azam Ishmael	Parti libéral du Canada
Derek Lipman (observateur)	Parti libéral du Canada
Coreen Corcoran	Parti Libertarien du Canada
Jean-Serge Brisson	Parti Libertarien du Canada
Anna Di Carlo	Parti Marxiste-Léniniste du Canada
Christian Legais	Parti Marxiste-Léniniste du Canada
Jesse Calvert	Nouveau Parti démocratique
Michel Blondin	Parti pour l'Indépendance du Québec
Jacinthe Lafrenaye	Parti pour l'Indépendance du Québec
Al Gullon	Parti Progressiste Canadien
Daniel Simon	Parti Marijuana
Danny Légaré	Parti Marijuana
Sébastien CoRhino	Parti Rhinocéros Party
Christina Bassett	Parti Rhinocéros Party
Graeme Marrs	Arrêtons le changement climatique

Autres invités et présentateurs

Name	Organisation
Yves Côté	Bureau du commissaire aux élections fédérales
Mylène Gigou	Bureau du commissaire aux élections fédérales
Marc Chénier	Bureau du commissaire aux élections fédérales
Jacinthe Dumont	Bureau du commissaire aux élections fédérales

Personnel d'Élections Canada présent durant toute la réunion ou une partie de celle-ci

Aboubacar Dakuyo, Alain Bernard, Amy Yuen, Anne Lawson, Bradley Darch, Christopher Morris, Danielle Duquette, David Alexander Gick, David Couturier, David Le Blanc, Dawn Borutskie, Duncan Toswell, Jane Dunlop, Jean-Marc Collin, Jeff Merrett, Jennifer Paquet, Jérémie Martineau, Josée Villeneuve, Juan Melara-Pineda, Lisa Drouillard, Madeleine Touchette, Mallorie Nigro, Melanie Wise, Michel Roussel, Michelle AuCoin-Power, Nadya Laskey, Paul Jorgenson, Pauline Bejjani, Soraya Cattan, Stéphane Perrault, Stéphanie Thomas, Susan Torosian et Zainab Alsalihiy

Animateur de la réunion

Alain Rabeau